

**COMPTE RENDU DE REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 9 OCTOBRE 2015**

Nombre de conseillers présents :

PRESENTS

Philippe LOYEZ	Frédéric CAPIEZ
Valérie LHEUREUX	Jean Claude DORIUS
Robert PARMENTIER	Régis BAUDUIN
Christian LEROY	Christophe DELEAU
Odile HUTIN	Jean Jacques OUENNOURE
Isabelle MARGERIN	Anita SCUDERI

PROCURATIONS:

**Christophe FOLLET donne procuration à Anita SCUDERI
Etienne DESRUENNE donne procuration à Philippe LOYEZ**

ABSENTS EXCUSES :

--	--

ABSENTS :

Ludovic DUVENT	
-----------------------	--

Mme LHEUREUX Valérie est nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Décisions modificatives
- Enfouissement de réseaux
- Cantine
- Classe de neige
- Hébergement d'équipement de télélevé pour GRDF
- Vœux 2016
- Installation de ruches au verger pédagogique
- Point personnel communal (contrat d'avenir / CAE)
- Dégradation place
- Point Etang / canoës
- Bail 1 rue Sorel
- Dispositif d'accompagnement prévention CDG
- Questions diverses

Les débats et décisions

Lecture faite du PV du 6 août 2015 est approuvée à l'unanimité des membres présents.

➤ Décisions modificatives

Objet : Budget 2015 - Décision modificative n° 2

M. le Maire expose à l'assemblée que des ajustements budgétaires, aux impacts limités sur l'équilibre général, doivent être opérés pour permettre à la commune de respecter ses engagements ou ses obligations réglementaires comptables.

- 1) Augmentation des dépenses de fonctionnement « charges à caractère générale » chapitre 011 article 60632 pour 15 000 € ;
- 2) Augmentation des dépenses de fonctionnement « charges à caractère générale » chapitre 011 article 6042 pour 15 000 € ;
- 3) Augmentation des dépenses de fonctionnement « Charges de personnel » chapitre 012 article 64111 pour 15 000 € ;
- 4) Diminution des dépenses de fonctionnement « virement à la section de fonctionnement » chapitre 023 pour 45 000 € ;
- 5) Diminution des recettes d'investissement « virement de la section de fonctionnement » chapitre 021 pour 45 000 € ;
- 6) Augmentation des recettes d'investissement « Produits de cession d'immobilisations » chapitre 024 pour 45 000 € ;
- 7) Augmentation des dépenses d'investissement « Immobilisations en cours » chapitre 23 article 2315 pour 250 000 € ;
- 8) Augmentation des recettes d'investissement « opérations patrimoniales » chapitre 16 article 1641 pour 250 000 € ;

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de procéder aux modifications budgétaires décrites dans le tableau ci-dessous.

(Montants exprimés en euros)

Cha/Art.	Intitulé	Budget primitif	Décisions modificatives		Nouveaux crédits
			Augmentation	Diminution	
<i>Section de fonctionnement</i>					
011/60632	Fournitures de petit équipement	7 800 €	15 000 €		22 800 €
011/6042	Achats de prestations de services	16 000 €	15 000 €		31 000 €
012/64111	Rémunération principale	90 000 €	15 000 €		105 000 €
023	Virement à la section de fonctionnement	108 375,02 €		45 000 €	63 375,02 €
<i>Section d'Investissement</i>					
021	Virement de la section de fonctionnement	108 375,02 €		45 000 €	63 375,02 €
024	Produits de cession d'immobilisations	0 €	45 000 €		45 000 €

23/231 5	Installations matériel et outillage techniques	22 000 €	250 000 €		272 000 €
16/164 1	Emprunts	400 000 €	250 000 €		650 000 €

Adoption à l'unanimité (Philippe, présent J-Jacques, Christian, Odile, Régis, Christophe, Robert, Jean-Claude, Valérie)

Arrivée d'Anita à 19h40

➤ **Enfouissement de réseaux**

Début des travaux 2eme quinzaine d'octobre.

Les travaux s'étendront : Rue Pasteur au niveau d'extérieur stock, puis Rue de Marcoing, haut de la rue des écoles, et Rue de Cantaing jusqu'à l'espace vert.

Points importants : Réfection complète des trottoirs. Pose de candélabre. Choix des candélabres Bordeaux.

Pose de feux intelligents. Arbres au niveau de la résidence du Bois (Rue de Marcoing) seront coupés sem. 42

Positionnement des feux intelligents : de part et d'autres du passage piétons devant la Ruelle de la procession Zébras (style Awoingt) à la sortie de la Résidence du Bois.

Une note d'information sera faite aux habitants des rues concernées sem. 42.

Arrivé d'Isabelle MARGERIN à 19h50

Le problème est soulevé de la dangerosité du carrefour au monument (traversée de piétons et véhicule roulant vite). Une solution est trouvée : Plateforme surélevée pour faire ralentir la circulation.

➤ **Cantine**

Les déplacements des enfants de l'école à la salle des fêtes pour la cantine le midi, pose un problème de sécurité, souvent soulevé par le conseil et les parents.

Le changement du lieu de la cantine vise donc : des économies d'énergie au niveau de la salle des fêtes (Chauffage et nettoyage) ainsi qu' sécurité accrue car plus de déplacement des enfants.

La création de la nouvelle école permet ainsi le déplacement de la cantine dans la l'ancienne classe de Mme Cuvillier.

Si accroissement du nombre d'enfants : 2 services

Au cas où, il y aurait création d'une 4ème classe, cette nouvelle classe se fera dans la garderie ; de ce fait, la garderie pourrait se fera dans la Nouvelle Cantine (la cantine servirait ainsi alternativement de cantine et/ou de garderie).

Le conseil marque son unanimité pour déplacer la cantine dans l'ancienne école.

➤ **Classe de neige**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du devis entre l'Association Jeunesse et Loisirs et la commune de Noyelles-Sur-Escout concernant la classe de neige pour la période du 16 janvier 2016 au 23 janvier 2016 pour 21 enfants et 4 adultes soit un coût total de 9743,30 €

Le règlement du séjour s'effectuera ainsi :

- 3500 € d'arrhes à la signature du contrat
- 1500 € d'arrhes au 15 décembre 2015
- Le solde à réception de la facture

A l'unanimité le conseil municipal accepte le contrat en pension complète concernant la classe de neige et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

Classe de neige 2016

participants

Enfants :	21
Adultes accompagnants :	4

PENSION			
enfants	372	21	7812
adultes	280	2	560
activités			
raquettes	9	21	189
chiens traineau	28	21	588
visite ferme	12	21	252
veillee pisteur	5	21	105
veillée météo	11,3	21	237,3
Total pension			9743,3

visite + fabrication + 1/4 de
tomme

TRANSPORTS			
aller	27,82	25	695,5
retour	27,82	25	695,5
bagages	30,952	21	650,0
TRAIN			2041,0
BUS	23,81	21	500,0

total Transports	2541,0
-------------------------	---------------

Total séjour 12284,3

participation des parents à 200€				
	17	200	3400	
	4	180	720	fratrie
total			4120	
				PARTICIPATION COMMUNE
				8 164,3

Validation à l'unanimité de la classe de neige avec participation des parents à 200€ et 180€ pour les enfants des fratries ;

➤ **Hébergement d'équipement de télérelevé pour GRDF**

GRDF, concessionnaire du réseau de gaz naturel sur notre territoire prépare la modernisation du système de comptage. En effet il travaille depuis plusieurs mois sur une évolution technologique majeure concernant la mise à disposition plus fréquente des données de consommation pour l'ensemble des usagers.

- Pour mieux sensibiliser à la maîtrise des dépenses énergétique
- Pour mesurer dans le temps les effets des actions initiées par chaque consommateur

L'installation de ce nouveau dispositif nécessite l'accord de la commune pour la pose et l'hébergement de concentrateurs, éléments indispensables à la collecte des données d'informations, sur des bâtiments communaux.

Après discussion le Conseil municipal décide de la validation de cette installation

➤ **Vœux 2016**

Le 8 janvier à 19h30 :

Si la commune obtient la première fleur, ce sera le thème des vœux et du bulletin 2015.

➤ **Installation de ruches au verger pédagogique**

3 ruches avec 3 essaims d'abeilles noires

Formation : Jean Claude DORIUS et Didier QUINCHON (tous les 1er samedi de chaque mois)

Par ailleurs le potager pédagogique en 2016 sera composé en grande partie de graines rustiques.

➤ **Point personnel communal (contrat d'avenir / CAE)**

Création d'un poste dans le cadre du dispositif Contrat unique d'insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)

Dans le cadre du décret n°2009 – 1142 du 25 novembre 2008 relatif au contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi, Monsieur le Maire propose de créer un emploi de contrat d'accompagnement dans l'emploi dans les conditions fixées ci-après, à compter du 12 octobre 2015.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil Général.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de créer un poste pour Monsieur VELGE Jean-Marc
- précise que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine
- indique que sa rémunération sera fixée sur la base du SMIC
- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ce recrutement.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions.

Un point sur les différents contrats de la commune

	TYPE CONTRAT	HEURES	DATE DE FIN CONTRAT
Florian COPIN	Contrat d'avenir	35h	29 mai 2016
Thomas DUBOIS	Contrat d'avenir	35 h	5 juin 2016
Alan SAVREUX	Contrat d'avenir	35 h	28 février 2017
Lucie QUENSON	Contrat d'avenir	35h	27 avril 2017
Philippe ROGER	CAE	20 h	3 mai 2016
Bernard MAUR	CAE	20 h	1 ^{er} mars 2016
Frédéric LOCQUET	CAE	20 h	20 sept 2016
Didier QUINCHON	CAE	23 h	28 juin 2016
Marie HOSTYN	CAE	20h	04 février 2016

➤ Dégradation place

Un Arbre cisailé devant l'entreprise « Moreau » et un pot de fleurs abimé.
Deux nouveaux arbres seront implantés rue du 8 mai, dans la continuité de l'existant .

➤ Point Etang / canoës

Etang :

Comme chaque année, la commune va ré empoissonner l'Etang (1500€ de poissons)
300kg de cardons
30kg de carpeaux
30kg de perches

Canoës :

Très belle saison quant à la fréquentation ; quelques petits aménagements sont à prévoir : cordes pour remonter les canoës, cailloux.
La toiture du local canoë (situé dans la rue du presbytère) va être refaite (tôles couleur rouge)
Le début des travaux se fera très prochainement
Une Subvention pour la réfection de cette toiture sera demandée à M Patrick MASCLET, sénateur, pour un montant de 10 000€.

Arrivée de Frédéric CAPIEZ à 21h00

➤ Bail 1 rue Sorel

Le bail des logements 1 Rue Sorel confié au PACT de Cambrai (immeuble face au Café Française) arrive à échéance le 12 décembre 2015.

Dans l'optique de le reconduire, un état des lieux a été demandé aux locataires sur leurs besoins.....travaux à faire, aménagements..... Un bilan en sera tiré et il servira de base de négociation pour la reconduction de contrat de 10 ans.

Le conseil décide que le bail sera renouvelé sous conditions que les travaux soit faits chez les locataires.
Une demande de rémunération sera demandée en contrepartie au PACT.

➤ Dispositif d'accompagnement prévention CDG

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal le nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités dans le domaine de la prévention proposé par le pôle santé sécurité au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.

L'adhésion au service de prévention au CDG59 permettra dorénavant d'accéder à une offre de service renouvelé qui comprend l'ensemble des prestations suivantes :

- L'intervention du médecin de prévention
- L'accompagnement du préventeur dans le suivi du plan d'action découlant de l'évaluation des risques professionnels
- Les actions d'accompagnement individuel dans les domaines du maintien dans l'emploi, de l'ergonomie ou encore de l'accompagnement individuel psychologique
- L'accompagnement social
- Les études de suivi post exposition à l'amiante

Toutes ces prestations sont incluses dans le coût de la visite médicale dont le montant est maintenu à 52 €.

Faute d'élément, e dispositif d'accompagnement sera évoqué au prochain conseil.

➤ **Questions diverses**

• **Stages BAFA :**

Deux demandes ont été formulées par des Noyellois : Dossier de Mle LEPLOMB en cours -Demande par M Adrien HENOCH. Conformément à la décision en date du conseil du 6 aout, le cout du stage sera avancé par la commune, charge aux bénéficiaires de le rembourser au cours des 3 ans qu'ils devront faire au centre aéré de Provville.

M Didier QUINCHON passera également son BAFA avec option natation. Ce stage sera pris en charge par la commune dans la cadre de son emploi.

• **AJR**

Yves NIVASSE sera invité au prochain conseil pour signature de la convention et exposer les diverses activités de l'association.

• **Réunion CAF :**

Contrat global avec 6 communes.

La CAF finance à Noyelles le Centre aéré, la cantine et la garderie, (soit 20 000€ / an)

• **Évocation des éoliennes :**

Un projet de 5 éoliennes avait été déposé à cheval sur les territoires de Cantaing et Noyelles (2 pour Noyelles à proximité du territoire de Flesquières).

Le permis de construire doit être validé par la sous-préfecture. Compte tenu du nombre important de demandes, il est difficile de savoir si ce projet sera retenu (100 demandes pour un accord potentiel maximum de 50, dont 15 d'ailleurs sont déjà retenus).

En cas de validation par la sous-préfecture, la commune négocierait des contreparties avec la Société en charge des éoliennes, notamment un boisement de certaines zones,..... .

Murs Mitoyens :

Pour rappel, cette association a pour mission de prendre en charge tout ce qui tourne autour l'étude des permis de construire et de l'urbanisme, suite à la suppression de cette mission par la DDTM (ex DDE équipement).

Ce service de l'Etat auparavant gratuit coute dorénavant à la commune 3 500€ par an.

53 communes de l'arrondissement de Cambrai ont adhéré au « Murs Mitoyens ».

Ainsi la commune de Noyelles confie aux Murs Mitoyens : l'instruction des Permis de construire, les
XXXXXX

Comme toute association, chaque nouvelle adhésion de commune doit être validée par l'ensemble des adhérents. Ainsi, le conseil valide à l'unanimité la demande d'adhésion des communes de St Martin sur Ecaillon et de Solesmes.

Fêtes :

Annulation du repas bavarois pour 2015 dans la mesure où le repas de chasse se déroule peu de temps avant.

Pour 2016 : Création de nouvelles manifestations (ex : thé dansant).

A voir pour remplacer les manèges du 14 juillet par un (des) châteaux gonflables.

Fête de la musique.

Loto (Octobre 2016)

Commémorations :

Le 11 Novembre :

- Messe à 9h30 en l'église de Noyelles
- 10h45 rassemblement sur la place pour le défilé.
- Pot de l'amitié dans la salle des fêtes.

5 Décembre :

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie :

11h : Rassemblement pour un dépôt de gerbe au monument aux morts, puis pot de l'amitié en mairie.

Les membres du conseil ne demandant plus la parole, M le Maire lève la séance vers 22h00.

Le Maire

Philippe LOYEZ